



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial

pour le développement social et à la vingt-quatrième

session extraordinaire de l'Assemblée générale :

thème prioritaire : stratégies d'élimination

de la pauvreté visant à parvenir à un développement

durable pour tous

Déclaration présentée par Poverty Alleviation for the Poor Initiative, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Une solution logique aux problèmes du sous-emploi, des faibles revenus et de la faim serait que les individus se livrent à des activités leur permettant d'accroître leurs revenus : l'élevage d'abeilles en est une.

L'élevage d'abeilles, également appelé apiculture, consiste à gérer des colonies d'abeilles à miel généralement établies dans des ruches artificielles, en vue de récolter leur miel et d'autres produits issus de ces ruches, notamment la cire d'abeilles, la propolis, le pollen et la gelée royale.

Les premières représentations d'hommes récoltant du miel de ruches sauvages remontent à 10 000 ans. Il y a environ 9 000 ans, en Afrique du Nord, l'élevage d'abeilles a commencé à être dépeint sur des pots en argile. On trouve dans l'art égyptien datant d'environ 4 500 ans des scènes représentant la domestication des abeilles. La technique de l'enfumage était utilisée pour extraire le miel de ruches rudimentaires, miel qui était ensuite stocké dans des pots, dont certains ont été retrouvés dans les tombes de pharaons tels que Toutankhamon. Ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle que les Européens ont acquis une meilleure compréhension du fonctionnement des colonies et de la biologie des abeilles, ce grâce à quoi ils ont mis au point des ruches à cadre mobile leur permettant de récolter le miel à même celles-ci, sans détruire la colonie tout entière.

L'apiculture ouvre de réelles perspectives aux hommes, aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées. En effet, cette activité est peu coûteuse à mettre en place, sachant que les ruches et les autres équipements requis peuvent être construits localement. Qui plus est, les abeilles se nourrissent elles-mêmes et l'apiculture ne vient en rien interférer avec leurs activités habituelles.

Là où l'apiculture est exercée, les autres membres de la communauté génèrent des revenus en fabriquant ou en vendant du matériel apicole, des produits dérivés de la ruche et d'autres produits secondaires. Ainsi, l'apiculture offre à nombre d'individus dans ces communautés la possibilité d'accroître leurs revenus en tirant parti des ressources naturelles.

L'apiculture au service de la lutte contre la pauvreté

En plus de générer de nombreux emplois, l'apiculture permet de préserver l'environnement et d'améliorer la capacité de gain des pauvres des zones rurales.

Selon la zone du pays et les facteurs environnementaux en présence, une colonie d'abeilles classique peut produire en moyenne, par an, entre 80 et 120 livres de miel excédentaire (propre à la récolte), entre 10 et 18 livres de pollen et 12 kilogrammes de cire.

En plus de vendre du miel et d'autres produits dérivés de la ruche tels que la cire d'abeilles, le pollen, la gelée d'abeilles, la propolis et le venin d'abeilles, les apiculteurs peuvent fournir des services de pollinisation (location de ruches) aux agriculteurs et aux arboriculteurs fruitiers, sachant que les cultures donnent un meilleur rendement si des abeilles se trouvent à proximité. Les fruits qui poussent dans ces conditions sont plus gros et mieux formés, et génèrent de ce fait davantage de profits. Lorsque les apiculteurs plantent des arbres qui offrent du nectar aux abeilles, ils contribuent également à prévenir l'érosion des sols et les glissements de terrain. L'élevage d'abeilles pousse en outre les individus à valoriser et à préserver les forêts.

Les entrepreneurs qui utilisent des produits dérivés de la ruche tels que la cire d'abeilles pour produire des bougies, du cirage pour chaussures, ainsi que des crèmes

et des pommades pour le corps dégagent des revenus supplémentaires en vendant ces articles. Il en va de même de la propolis, qui est, elle, utilisée dans la fabrication d'anesthésiants modérés qui favorisent la guérison des maux de tête et de gorge, la cicatrisation des plaies et la lutte contre les infections internes.

Dans de nombreuses sociétés, le miel fait partie intégrante du régime alimentaire et est également utilisé comme médicament. Le miel et les autres produits de la ruche sont très demandés sur le marché en raison des bienfaits qu'ils procurent et de l'usage que l'on peut en faire dans un large éventail de secteurs.

Poverty Alleviation for the Poor Initiative (PAFPI), une ONG située à Ughelli, dans l'État du Delta (Nigeria), promeut l'apiculture dans le cadre de son programme relatif aux moyens d'existence durables dans la région du Delta du Niger. Ce programme est mis en œuvre par le centre de documentation sur l'apiculture de PAFPI avec l'appui de Bees Abroad, une association caritative du Royaume-Uni qui soutient l'apiculture dans les pays en développement. L'apiculture moderne étant une activité relativement récente dans la région, PAFPI ambitionne de la populariser et d'en faire un moyen efficace d'y créer des emplois et d'y éliminer la pauvreté.

En 2004, le Centre de documentation, avec l'appui technique et financier de Bees Abroad, a sélectionné et formé 40 agriculteurs vivant dans l'extrême pauvreté et a créé, dans quatre communautés, quatre fermes apicoles comptant chacune 20 ruches. Chaque apiculteur a reçu deux ruches, ainsi que du matériel apicole. Aujourd'hui, la vie n'est plus la même pour 30 de ces agriculteurs, qui génèrent désormais davantage de revenus grâce à leur propre ferme apicole (comptant entre 50 et 170 ruches fonctionnelles).

Parmi ces 30 agriculteurs figure M. Ikuru Godspower, une personne autochtone appartenant à la communauté Effurun Otor. Il possède 170 ruches fonctionnelles et produit en moyenne 3 400 litres de miel et 1 020 kilogrammes de cire d'abeilles par an. La vaste expérience de M. Ikuru lui permet également de fournir des services aux jeunes apiculteurs de sa communauté et de percevoir ainsi des revenus supplémentaires.

L'apiculture n'est pas en concurrence avec d'autres entreprises pour l'accès aux ressources, sachant que les abeilles se nourrissent des graines de pollen et du nectar produits par les plantes. Il s'agit d'une activité importante, qui en est pour l'essentiel restée à un stade embryonnaire ou est demeurée inexploitée dans cette région, alors même qu'elle peut contribuer grandement à augmenter le produit intérieur brut du pays.

Plutôt que de puiser dans les rares ressources dont ils disposent en important des produits dérivés de la ruche, le Nigeria et les autres pays en développement devraient exploiter les ressources nécessaires à l'élevage des abeilles dont ils disposent, ce qui leur permettrait à la fois de préserver l'environnement et de résoudre les problèmes de la montée du chômage et de la pauvreté.

Il faut de toute urgence sensibiliser les populations au rôle de premier plan que jouent les abeilles à miel en tant que pollinisatrices et sources de revenus au Nigeria et dans d'autres pays en développement. Il faudrait encourager les formations à l'apiculture afin que davantage de pauvres génèrent des revenus et contribuent à un développement rural durable.

Les avantages de l'apiculture

1. Pollinisation : les abeilles pollinisent les plantes à fleurs, une activité essentielle à la vie sur terre qui permet de surcroît d'accroître le rendement des cultures et des plantes.

2. Utilité des produits qui en dérivent : dans toutes les sociétés, le miel est considéré comme un aliment sain ou un médicament ; la cire d'abeilles est utilisée dans la fabrication de produits cosmétiques, de bougies et de bien d'autres produits encore, sans oublier que le pollen et la propolis peuvent également être récoltés dans les ruches.
3. Occupation des sols : les abeilles butinent des fleurs partout, raison pour laquelle l'élevage d'abeilles n'accapare pas des terres qui pourraient autrement être cultivées.
4. Faibles coûts induits : les ruches et autres équipements peuvent être fabriqués localement.
5. Revenus générés : l'apiculture permet de réaliser des profits facilement, et bénéficie d'un bon accès aux marchés.
6. Durabilité : les apiculteurs respectent l'environnement, et sont disposés à coopérer en vue de conserver les forêts et les espaces végétaux où vivent les abeilles.
7. Retombées positives pour d'autres secteurs : partout où l'apiculture est pratiquée, d'autres personnes que l'apiculteur génèrent des revenus en fabriquant des équipements et en vendant des produits dérivés de la ruche.
8. Avantage comparatif : dans les pays en développement où il y a des ressources naturelles et des populations d'abeilles saines, on peut aisément mettre en vente du miel certifié biologique.
9. Source de revenus robuste : l'apiculture est une activité qui résiste aux catastrophes ; les populations déplacées peuvent construire des ruches et réaliser des profits relativement rapidement.
10. Activité qui n'exclut pas les femmes, et aucune catégorie d'âges : les femmes et les hommes de tous les âges peuvent élever des abeilles ; elles ne nécessitent pas une attention quotidienne, ce qui fait que l'on peut s'occuper d'elles autant que notre autre emploi nous le permet.
